

● (1452)

**M. Murta:** Depuis que le Canada a présenté sa proposition, qui correspond essentiellement à la formule suisse ou à une réduction de 40 p. 100, les États-Unis ont laissé entendre qu'ils songeaient à proposer une réduction de 61 ou 62 p. 100 dans le cas des produits industriels. La proposition canadienne est-elle finale, ou le gouvernement canadien serait-il prêt à négocier d'autres conditions? Si oui, dans quelle mesure serait-il prêt à le faire?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je crois qu'actuellement tous les participants tiennent pour acquis qu'il s'agira de 40 p. 100. Je ne crois pas que les Américains tiennent encore à une réduction générale de 60 p. 100, proposition qui avait soulevé des objections dès le début des négociations, notamment de la part de la Communauté économique européenne.

Le député demande si nous allons nous fonder sur une réduction générale de 40 p. 100 pour négocier. Certains pays, bien entendu, voudront faire exception et appliquer une réduction supérieure ou inférieure à 40 p. 100. Il s'agit là d'une moyenne. Quand nous aurons un tableau d'ensemble de la situation, il sera possible d'assouplir la formule globale de négociation. On s'attend généralement que, compte tenu des exceptions et des concessions, la réduction moyenne sera d'environ 40 p. 100.

\* \* \*

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LA SEMAINE DE 40 HEURES PROJETÉE POUR LES EMPLOYÉS DES ÉLEVATEURS À GRAIN RÉGIONAUX

**M. Arnold Malone (Battle River):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. A propos de la semaine de 40 heures pour les employés des éleveurs à grain régionaux, le ministre a répondu dans une lettre que cette question ne relevait pas de sa compétence. Il a ajouté qu'à cet égard le règlement devrait contenir des dispositions rationnelles. Ce règlement émanera-t-il de son ministère? Est-il toujours de cet avis? Entend-on consulter les intéressés à propos du règlement en question?

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je vais d'abord répondre à la première partie de la question du député. Nous avons des entretiens permanents en quelque sorte avec les exploitants des éleveurs à grain régionaux des syndicats intéressés. A ma connaissance, au moins deux commissions d'enquête ont participé de près aux consultations.

En ce qui concerne la première partie de la question du député, je lui répondrai que le règlement sera établi par mon ministère, il n'y a pas de doute là-dessus. Étant donné que j'ai

### Questions orales

annoncé à la Chambre avant l'adoption du bill C-8 que je prorogerais de six mois l'exemption totale des éleveurs à grain régionaux à l'égard du régime applicable selon le Code de travail, la question n'est donc pas urgente.

**M. Malone:** Le ministre peut-il nous donner l'assurance que le règlement prévoyant une semaine de travail de 40 heures dans les éleveurs à grain régionaux, qui connaissent des périodes de pointe, n'a pas tout simplement été mis en veilleuse jusqu'après les élections, et, Dieu nous garde si ce gouvernement est réélu, pour être mis en application alors, comme l'ont déclaré certains hauts fonctionnaires de son ministère?

**M. Munro (Hamilton-Est):** Monsieur l'Orateur, je pense que le cynisme du député n'est aucunement justifié en l'occurrence.

\* \* \*

### L'EMPLOI

#### LES SONDAGES DE STATISTIQUE CANADA SUR LE NOMBRE D'EMPLOIS VACANTS

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Statistique Canada a-t-elle effectivement l'intention de cesser ses sondages sur le nombre d'emplois vacants? Si oui, le ministre peut-il nous en donner la raison, alors que plus d'un million des Canadiens sont sans emploi?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Je n'étais pas au courant, monsieur l'Orateur. Statistique Canada relève de mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce. J'ignorais que son ministère envisageait une telle mesure.

\* \* \*

### AIR CANADA

#### LE LICENCIEMENT D'EMPLOYÉS DANS DES AÉROPORTS DES ÉTATS-UNIS

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle fait suite au licenciement peu orthodoxe par Air Canada de 84 préposés à l'aire de trafic et bagagistes dans des aéroports des États-Unis, après quoi le contrat a été accordé à un entrepreneur de l'extérieur. Le ministre est-il au courant d'une collision au sol entre un DC-8 d'Air Canada et un véhicule terrestre de remorquage, qui s'est produite le 3 avril dernier à l'aéroport John F. Kennedy, peu après ce changement, et qui a causé des dommages considérables à l'avion? Cet accident aurait pu tourner en tragédie.